

## **EELV reste fermement opposé à l'extraction de sable en baie de Lannion**

Le ministre de l'économie a rendu sa décision et accordé la concession d'extraction de sable dans la baie de Lannion, en précisant que le cahier des charges adossé au décret tiendra compte du compromis trouvé sur les modalités d'extraction.

Si les procédures ont bien été respectées dans la forme, les réponses apportées aux questions des opposants au projet n'ont pas levé les doutes sur des risques très sérieux, écologiques comme économiques, ainsi engendrés. Le site est une zone extrêmement sensible, très riche en biodiversité, avec de multiples activités humaines dépendant de cette richesse.

Une fois de plus le gouvernement prend une décision ne tenant compte que très partiellement des impacts écologiques, et donc économiques, d'un projet industriel. Les concessions faites par la Compagnie Armoricaire de Navigation (groupe Roullier) seront difficilement contrôlables, notamment sur le volume extrait, mais aussi sur l'utilisation faite de ce sable coquillier. Quant aux impacts sur l'écologie et l'économie, rien d'autre n'est mentionné que la mise en place d'une commission de suivi sous l'égide du préfet et l'établissement d'un état initial environnemental "précis" avant le début de l'extraction. Etat initial qui selon Ifremer demanderait entre 2 et 3 ans pour être établi de façon sérieuse...

Le groupe local d'EELV Trégor appelle ses sympathisant-es à soutenir les démarches et actions permettant d'empêcher le lancement de ce projet et éviter de mettre le doigt dans un engrenage non maîtrisé."

**Groupe Europe Ecologie – Les Verts Pays du Trégor**